

Réunion ordinaire
Vendredi 23 novembre 2018

L'an deux mil dix huit, le **vendredi 23 novembre**, le Conseil Municipal de la Commune de BAUGY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20h00 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DARCY Jean-Claude, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/11/2018

Date d'affichage: 16/11/2018

Présents: MM DARCY MMES ET MM MORIN GAMBÉ DENAUW DESAUNAY JOSSEAUX PIAT D'HEYGERE

Absents excusés : MM VAN HOUTEGHEM PETIT

Absents:

Madame MORIN a été élue secrétaire

Approbation et signature du compte rendu du précédent conseil.

Monsieur le Maire fait le point quant à l'élaboration du PLU en arrêt depuis le mois de juillet. M. Cocqueel chargé de l'élaboration du PLU sur Baugy et travaillant pour le cabinet Ingeter a quitté son emploi sans terminer son travail avec Baugy...

Après une période de flottement le cabinet Ingeter a repris contact et doit finaliser l'élaboration du PLU. Une réunion est prévue lundi 26 novembre à 14h00.

OBJET : Plan des itinéraires de promenade et de randonnée

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'élargissement du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) à un ensemble de circuits de découverte des pays de l'Oise dont le Conseil Départemental a décidé la mise en œuvre, par une délibération du 23 juin 1998.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du dossier relatif à l'élargissement du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée à un circuit de découverte traversant le territoire de la commune de BAUGY et après en avoir débattu,

Décide de donner un avis favorable sur le circuit de randonnée dénommé GR225

Décide de donner son accord sur l'inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée des chemins ruraux suivants tableau figurant en annexe à la présente délibération

S'engage à conserver le caractère public et ouvert aux voies et chemins inscrits.

S'engage en cas d'aliénation ou de suppression d'un chemin ou d'une section de chemin à proposer au Conseil Départemental un itinéraire de substitution.

S'engage à accepter le balisage, le panneautage et la promotion du circuit.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

OBJET: Indemnité de conseil du Receveur Municipal Monsieur Philippe RAMON.

Le Conseil Municipal, vu les instructions ayant pour objet la rémunération du Receveur Municipal et rappelant la rémunération en vigueur, décide que :

-les émoluments d'un montant brut de 286,05€, calculés en fonction de cette réglementation seront versés au compte de Monsieur Philippe RAMON, Receveur Municipal de la Commune de BAUGY, Trésorière à COMPIEGNE, du 1 janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les crédits nécessaires seront affectés au compte 6225 « Indemnités aux comptables et régisseurs ».

Questions diverses :

Décoration de Noël : Rendez-vous est donné aux bonnes volontés dimanche 25 à 10h00.

Distribution colis : Rendez-vous est donné aux membres du Conseil et aux membres du CCAS à la mairie le 15 décembre à 9h30.

Travaux 2019 :

Trottoirs et voirie : Monsieur le Maire rappelle que les travaux de réfection des trottoirs devraient commencer au cours du prochain exercice.

Fibre : Les travaux terminés il apparaît que les habitants de toutes les rues à l'exception de la rue Saint Médard peuvent être raccordés à la fibre. L'entreprise qui a posé la fibre dans le village doit être prochainement contactée par le donneur d'ordre qu'est le SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit)

Frelons : Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de signaler les nids de frelons asiatiques, espèce invasive, dont la prolifération menace les ruchers et dont la pique est un risque pour les populations les plus fragiles. Leur destruction, prise en charge par les pompiers est financée par le département.

SIGNATURES DES MEMBRES PRESENTS

DARCY	MORIN	GAMBÉ	DENAUW	DESAUNAY
PIAT J-C	PETIT	JOSSEAUX	VAN HOUTEGHEM	D'HEYGERE